



INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 2 février 2024

**HAUSSE DES PRIX DES PÉAGES : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES »
ET L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE
DÉNONCENT L'ÉTAT COMME PRINCIPAL RESPONSABLE.**

COMMUNIQUÉ

L'augmentation moyenne des prix des péages d'autoroute à hauteur de 3 % est entrée en vigueur jeudi 1^{er} février 2024.

En novembre 2023, le ministre des Transports Clément BEAUNE déclarait que la hausse des prix des péages serait de 3 % maximum. Bien que celle-ci soit inférieure à l'inflation (de 4,9% en 2023), l'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club du Nord de la France dénoncent une augmentation inacceptable pour les usagers d'autoroutes, qui subissent sans cesse la hausse des taxes et, par conséquent, des prix.

Une hausse des taxes en cause

« Il est important de se rendre compte que lorsqu'un automobiliste entre sur une autoroute, c'est 60 % de taxes sur l'essence et 40 % de taxes sur le péage qui sont prélevés par l'État. Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait penser, c'est bien l'État le grand gagnant ! », révèle Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.

En effet, en septembre 2023, une nouvelle taxe sur les surprofits des sociétés d'autoroutes était annoncée. Celle-ci pourrait entraîner, en 2025, des augmentations jusqu'à 6,2 %.

« Il n'est plus possible que l'État se cache derrière les sociétés d'autoroute pour justifier les augmentations des péages. Si les péages sont chers, c'est que les taxes sont ahurissantes : 40 % de taxes sur le prix des péages ! Cherchez l'erreur... Mais finalement, qui en paye le prix ? Les automobilistes, comme toujours ! » réagit Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

www.autoclubnord.com

Automobile-Club du Nord de la France
21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL
Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : www.autoclubnord@wanadoo.fr